

**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19\***  
 **agriecoute.fr**

\*prix d'un appel local

**Prévention suicide  
31 14**

**Pass'AGRI**

Passer un cap difficile avec la MSA



Retrouvez  
toutes les aides proposées  
en cas de difficultés  
professionnelles

Adresse mail pour prévenir d'une situation de mal-être, en accord  
avec la personne concernée :  
**situationmaetre@hautenormandie.msa.fr**

  
**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires et de la mer

# PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

## Prévenir le mal-être, c'est venir en aide aux exploitants agricoles et à leurs salariés



**Vous êtes un proche, un bénévole, un professionnel ou un élu  
ce guide des aides d'accompagnement est fait pour vous !**

# « Ces structures d'accompagnement sont à l'écoute et orientent ! »

## Réagir 27-76 et Solidarité PAYSANS

**Réagir**  
Solidarité & Accompagnement



- Ecoute et médiation
- Aide à l'audit de l'exploitation
- Aide à la restructuration de l'entreprise (AREA)
- Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP)



Contacts :

REAGIR : 06 81 58 87 26

Solidarité Paysans : 06 59 52 07 31

## Mutualité Sociale Agricole - MSA



- RDV prestations : dispositif d'accompagnement - point sur ses droits
- Facilités de paiement des cotisations (proposition d'échéanciers)
- Aide au répit : financement pour remplacement ou partir en vacances
- «Bons psy» : prise en charge des consultations chez un psychologue
- Accompagnement de proximité : travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers de prévention, conseillers d'animation des territoires



Contact :

02 35 12 70 39

## Association d'Insertion Des Salariés Agricoles - AIDSA



- Entreprise de Travail Temporaire qui répond aux besoins de main d'oeuvre du territoire
- Intérim avec suivi des formalités administratives, contrats, formations



Contact : 02.35.59.74.22

aidsa@aidsa.fr

## Service de remplacement



- Employeur de main d'oeuvre mise à la disposition des chefs d'exploitation dans le cadre de leur remplacement
- Aide du département : 30 € pour 7h de remplacement
- Aide MSA à hauteur de 855 € pour 15 jours de remplacement
- Crédit d'impôt : 17 jours par an égal à 60 % des dépenses



Contact : 02 35 59 47 34

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM



- Ecoute et accompagnement
- Appui réglementaire
- Aide à la télédéclaration PAC



Contact : 02 76 78 35 00

## Reconversion – Formation



Conseil en Evolution Professionnelle CEP  
Service d'accompagnement et de conseil personnalisé gratuit



Contact : 0800 943 143

<http://www.mon-cep.org/normandie>

## Structures de formation agricole



NATURA POLE et le réseau des MFR (enseignement agricole)



Contact : 02 35 95 51 10